

Résidence du Ruanda
Territoire de Ruhengeri
n° 684/Q.

Rép. à lettre 1035/AE71 b.
du 11 juin 1943.-

Objet :
Matériel électrique

Ruhengeri, le 4 septembre 1943

Monsieur le Résident,

En réponse à votre lettre émarginée faisant
l'objet du rappel à votre Mémo du 28 août 1943, j'ai l'honneur
de porter à votre connaissance qu'il n'existe pas en territoire
Ruhengeri de firmes s'occupant de matériel électrique.

L'Administrateur Territorial
D. Vauthier

D. Vauthier

RUHENGERI



22558

A Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI

TERRITOIRES DU RUANDA-URUNDI.

RESIDENCE DU RUANDA.

N° 1035/A.E.1 b.

OBJET:

Matériel électrique.

Kigali, le 11 juin 1943.-

542/2

186-43

Monsieur l'Administrateur Territorial,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-dessous copie de la lettre 2599/A.E. du 28 mai dernier de Monsieur le Gouverneur du Ruanda-Urundi en vous priant de vouloir bien inviter les firmes intéressées à lui transmettre d'urgence leurs renseignements.

Le Résident du Ruanda, J. PARADIS

Messieurs les Administrateurs Territoriaux
Kigali, Nyanza, Astrida, Shangugu, Kisenyi,
Ruhengeri, Byumba, Kibungu.

SERVICE DES AFFAIRES ECONOMIQUES.

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI.

N° 2599/A.E.

OBJET:

Ofappro - mat. électrique.

Usumbura, le 28 mai 1943.-

COPIE.

Monsieur le Résident,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que l'Office des Approvisionnements désire connaître, en vue de faciliter l'obtention des réquisitions de matériel électrique, les renseignements suivants concernant les centrales minières ou industrielles: la puissance installée, le nombre, l'importance des sous-stations, la longueur des lignes et la charge maxima.

Les fournisseurs de matériel électrique insistent pour que nous ménagions les demandes de cuivre et réduisions le diamètre des fils de cuivre, autant que possible.

Je vous saurais gré de demander ces renseignements aux firmes de votre Résidence que la question peut intéresser et les prier de me les transmettre d'urgence.

L'Office des Approvisionnements demande également de lui faire connaître le nom des fournisseurs, les dates des commandes passées pour terminer les installations en cours, les étendre ou les réparer et lui envoyer la copie des commandes passées.

Une demande similaire a été adressée à la Société d'Electricité d'Usumbura.

Pour le Gouverneur,
Le Commissaire Provincial, M. SIMON,
s/s: M. SIMON.

A Monsieur le Résident du Ruanda
à KIGALI.-